NOS HONORAIRES

maximum applicable aux mandats signés à compter du 01/12/2025

TYPE DE PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC	Assiette	Partie ayant la charge des honoraires
VENTE DE BIENS IMMOBILIERS BÂTIS Jusqu'à 100 000 € De 100 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 1 000 000€ De 1 000 001€ à 2 000 000€ Au delà de 2 000 001€	Forfait : 7000€ 7% 6% 5% 4%	Forfait : 8400€ 8,4% 7,2% 6% 4,8%	Prix de vente	Acquéreur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
CESSION DE TITRES DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET CIVILES Jusqu'à 90 000 € De 90 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 600 000€ de 600 001€ à 1 000 000€ Au-delà de 1 000 001 €	Forfait : 8100 € 9% 8% 7% 6%	Forfait : 9720€ 10,8% 9,6% 8,4% 7,2%	Valeur du fonds	Acquéreur
CESSION DE FONDS DE COMMERCE Jusqu'à 90 000 € De 90 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 600 000€ de 600 001€ à 1 000 000€ Au-delà de 1 000 001 €	Forfait : 8100 € 9% 8% 7% 6%	Forfait : 9720€ 10,8% 9,6% 8,4% 7,2%	Prix de cession	Acquéreur
CESSION DE DROIT AU BAIL ET LOCATION AVEC DROIT D'ENTREE	5% prix cession (ou droit d'entrée) + 30% Loyer annuel HTHC (minimum global 8100€)	6% prix cession (ou droit d'entrée) + 36% Loyer annuel HTHC (minimum global 9720€)	Prix cession (ou droit d'entrée) Loyer annuel HTHC	Cessionnaire ou Preneur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE ET SOUS LOCATION	30% (minimum de 1500 € HT)	36% (minimum de 1800 € TTC)	Loyer annuel HT et HC	Partagé 50/50 Bailleur Preneur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
LOCATION BAIL DÉROGATOIRE	15% (minimum de 1000€ HT)	18% (minimum de 1200€ TTC)	Loyer HT/HC de la durée du bail (plafonné à 24 mois)	Preneur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
LOCATION GÉRANCE	10% (minimum de 7000€ HT)	12% (minimum de 8 400€ TTC)	Redevance de la durée du contrat (loyer des murs compris)	Locataire gérant
MANDAT DE RECHERCHE : - **Mandat de recherche simple** - **Mandat de recherche exclusif** - **Mandat de recherche pour affaire en procédure collective**	- Même honoraires que ceux du type de transaction concerné - Honoraires du type de transaction concerné -10% - Honoraires du type de transaction concerné (honoraires avocats inclus sauf dépends, frais et débours)			
REMBOURSEMENT DES FRAIS EXPOSES **(art.6.1 loi N°70-9 du 2/01/70 et art 78.1 décret N°72-678 du 20/07/72)**	Indépendamment des honoraires de transaction ou location, le mandat pourra prévoir le remboursement par le mandant de certains frais exposés par le mandataire en vue de l'exécution de ses missions (publicités, panneaux, mailings, banderoles...). Ce remboursement interviendra sur justificatif suivant les modalités prescrites par le mandat.			

NOS HONORAIRES

maximum applicable aux mandats signés à compter du 01/12/2025

TYPE DE PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC	Assiette	Partie ayant la charge des honoraires
MANDAT DE RECHERCHE DE SUCCESSEUR DANS UN BAIL	30% (minimum de 1500 € HT)	36% (minimum de 1800 € TTC)	Loyer annuel HT et HC	Successeur
NÉGOCIATION D'INDEMNITÉ D'ÉVICTION **Loyer annuel HTHC** Jusqu'à 90 000 € De 90 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 600 000€≤ De 600 001€ à 1 000 000€ Au-delà de 1 000 001 €	Forfait : 7300 € 9% 8% 7% 6%	Forfait : 8760€ 10,8% 9,6% 8,4% 7,2%	Montant de l'indemnité d'éviction	Acquéreur
RÉDACTION DE BAIL (y compris état des lieux)	1/2 mois de loyer + (minimum 550€ maximum 2000€)	1/2 mois de loyer + TVA (minimum 660€ maximum 2400€)	Loyer mensuel HT et HC	Preneur
ÉTAT DES LIEUX	2,00 € (minimum 150€ maximum 300€)	2,40 € (minimum 180€ maximum 360€)	Le m²	Preneur
CONSEIL (Recherche d'implantation, étude de bilans,…)	195,00 €	234,00 €	L'heure	Demandeur
TERRAINS	8.33 %	10,00%	Prix de vente	Acquéreur
AVIS DE VALEUR (Fonds, Baux et Murs sans référence de comparaison)	520,00 €	624,00 €	/	Demandeur

Signature du gérant : M. Patrick LONGUEVILLE

Le 21/11/2025